

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Affiché le

ID : 022-200022739-20230629-DEL_2023_06_33-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CIAS

Exercice 2022

SOMMAIRE

01. PRÉSENTATION DU CIAS

- Compétences du CIAS
- Gouvernance
- Budget 2022

02. SYNTHÈSE DES DÉCISIONS 2022

- Conseil d'Administration
- Comité technique

03. RETOUR SUR LES COMPÉTENCES DU CIAS

- Gestion de l'EHPAD
- CISPDR
- Développement social
- Accueil des gens du voyage

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Affiché le

ID : 022-200022739-20230629-DEL_2023_06_33-DE

PRÉSENTATION DU CIAS



Compétences du CIAS

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Affiché le

ID : 022-200022739-20230629-DEL_2023_06_33-DE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Guingamp-Paimpol Agglomération est un Etablissement Public Administratif Intercommunal. Il est administré par un Conseil d'Administration présidé de droit par le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

L'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Administration du CIAS sont régis par les articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le 27 août 2019, le Conseil d'Agglomération a délibéré favorablement sur une montée en puissance du CIAS, en complémentarité de l'action des CCAS et des communes.

Pour donner au CIAS sa pleine mesure, et notamment pour une politique de développement social ambitieuse, le Conseil d'Agglomération, en date du 14 décembre 2021, a missionné le CIAS sur les compétences suivantes :

EHPAD	DÉVELOPPEMENT SOCIAL	PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE
Gestion de l'EHPAD <i>Les Magnolias</i> de Pontrieux	La mise en réseau des acteurs sociaux du territoire Le soutien et l'appui aux CCAS existants et aux communes Le soutien, l'accompagnement, la coordination de dispositifs de développement social	L'animation et la coordination du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR)

Fin 2021, l'activité du CIAS a été impactée par le transfert des missions santé et numérique vers les services de l'Agglomération.



01. Un Conseil d'Administration

Le CIAS est administré par un Conseil d'Administration. Outre son Président, il comprend :

- Douze membres élus par le Conseil d'Agglomération
- Douze membres nommés par le Président parmi des personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur le territoire de l'Agglomération

02. Une Commission Permanente

La Commission Permanente est composée de la Vice-présidente et de 6 administrateurs désignés par le Conseil d'Administration à parité parmi les administrateurs nommés par le Président et parmi les administrateurs élus au sein du Conseil d'Agglomération.

La Commission se prononce sur toutes les questions relevant des compétences du CIAS. Elle a un rôle consultatif.

03. Des groupes de travail

Afin de répondre aux besoins du territoire et être au plus proche du terrain, des groupes de travail et d'échange d'informations se réunissent plusieurs fois par an sur des thématiques identifiées. Exemples : tranquillité publique, soutien aux CCAS, violences faites aux femmes, etc.

04. Une équipe

Pour l'exercice de ses missions, le CIAS dispose :

- D'un directeur chargé de la gouvernance du CIAS
- D'un agent chargé de la gestion administrative et comptable du CIAS
- D'un poste de chargé de développement social

Budget 2022

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Affiché le

ID : 022-200022739-20230629-DEL_2023_06_33-DE

FONCTIONNEMENT

225 670€*

**dont 174 516€ pour les salaires et charges*

PREVENTION

71 291 €

DEVELOPPEMENT

SOCIAL

9 606€

BUDGET 2022 = 306 567€

Le budget du CIAS se décompose de la manière suivante :

- **Un volet administratif :**

- o Des frais de fonctionnement (adhésion UNCASS, fluides, loyer, amortissements)
- o Des charges de personnel (coût des 3 postes : direction, coordination administrative et poste de chargé de mission développement social)

- **Une politique de développement social :**

- o Subventionnement d'opérateurs sociaux
- o Programmation d'actions spécifiques
- o Travail en réseau avec les CCAS et les partenaires institutionnels

- **La coordination du CISPDR :**

- o Élaboration et mise en œuvre d'un programme de prévention
- o Financement d'actions de prévention et de dispositifs partenariaux

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Affiché le

ID : 022-200022739-20230629-DEL_2023_06_33-DE

SYNTHÈSE DES DÉCISIONS 2022

Conseil d'Administration

Envoyé en préfecture le 06/07/2023
Reçu en préfecture le 06/07/2023
Affiché le
ID : 022-200022739-20230629-DEL_2023_06_33-DE

En 2022, le Conseil d'Administration du CIAS s'est réuni à six reprises et a délibéré, entre autres :

- **Au titre du CISPDR sur :**

- o La validation du programme opérationnel
- o La publication d'un appel à projets
- o L'attribution de subventions pour des dispositifs de prévention

- **Au titre du développement social sur :**

- o La validation d'une nouvelle feuille de route actant une collaboration avec les communes et les CCAS de l'Agglomération
- o L'installation de l'Observatoire de l'Action Sociale
- o Le suivi du dispositif de Mutuelle Solidaire (Just)
- o Le financement d'une plateforme de mobilité (WIMOOV)
- o La délivrance de titres de transport aux réfugiés ukrainiens
- o La publication d'un appel à initiatives locales de développement social
- o L'attribution de subventions

- **Au titre de l'EHPAD sur :**

- o L'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif
- o Le suivi des démarches pour la démolition - reconstruction de l'établissement
- o Le projet de mutualisation avec le CCAS de la Roche Jaudy
- o La gestion de l'EHPAD notamment la mise en place du RIFSEEP

Comité technique

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Affiché le

ID : 022-200022739-20230629-DEL_2023_06_33-DE

Le Comité Technique, réuni à quatre reprises, s'est prononcé sur les points suivants :

- Les élections professionnelles
- La création des postes de Direction, Coordination administrative et Chargé de développement social au CIAS
- L'avancement de grades
- L'instauration d'un Compte Epargne Temps
- La Protection Sociale Complémentaire
- Le ratio promus / promouvables
- La modification du tableau des effectifs
- L'instauration du RIFSEEP

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Affiché le

ID : 022-200022739-20230629-DEL_2023_06_33-DE

RETOUR SUR LES COMPÉTENCES DU CIAS



GESTION DE L'EHPAD

Le 27 novembre 2018, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération s'est prononcé favorablement à la définition de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « action sociale » et a notamment inscrit dans ses statuts la gestion de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Pontrioux par le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération.

En 2022, le CIAS s'est chargé de :

- La Direction par intérim, de l'élaboration de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) et l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD)
- L'animation de groupes de travail : RIFSEEP et réorganisation des services
- La poursuite des démarches pour la démolition - reconstruction de l'établissement
- Le suivi du projet de mutualisation avec le CCAS de la Roche Jaudy



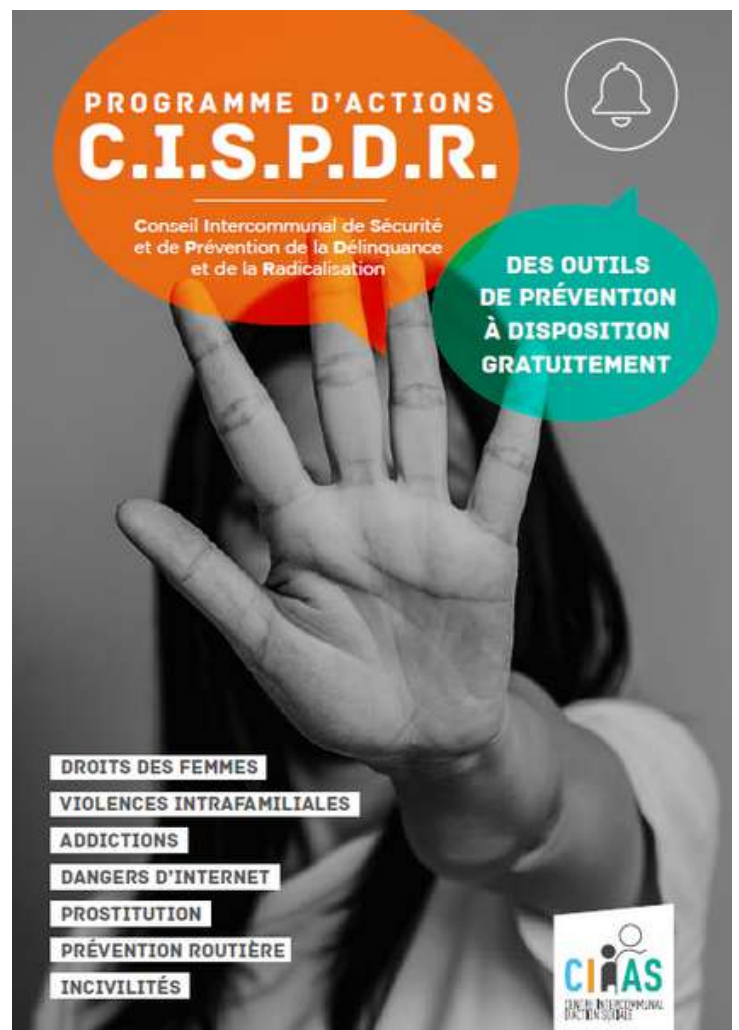
Le Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR) est coordonné et animé par le CIAS. Il a pour objectif d'assurer la qualité de vie et la tranquillité publique sur le territoire.

C'est un outil de coordination permettant de faire jouer les synergies entre tous les acteurs de la sécurité et de la prévention, forces de l'ordre, instances judiciaires, élus, associations. Le Contrat, signé courant 2022, se décline dans un dispositif opérationnel.

Programme d'actions

Chaque année un programme de prévention ambitieux s'adressant à tous les publics (primaire / secondaire, seniors, professionnels et élus) est proposé sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération.

Les actions proposées correspondent à des besoins identifiés dans le diagnostic local de sécurité.



CONSTATS

ACTIONS RÉALISÉES ET PUBLIC TOUCHÉ

UN MAUVAIS IMPACT D'INTERNET ET DES RÉSEAUX SOCIAUX

Interventions de l'Association E-enfance en mai et juin pour 23 écoles primaires du territoire : 757 élèves de CM1/CM2 sensibilisés.

UN DÉVELOPPEMENT DE LA PROSTITUTION

Une formation programmée au Collège A. Camus à Grâces les 19 et 20 septembre « Le système prostitutionnel : comprendre pour agir » - 15 professionnels formés dont 6 personnels des établissements scolaires

UN MANQUE D'OCCUPATION CHEZ LES JEUNES, UNE DES CAUSES DE LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Travail engagé avec l'Inspection Académique et l'Association Beauvallon sur l'accompagnement des jeunes exclus des établissements scolaires.

DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Financement des postes de :

- L'accompagnatrice sociale du service « Avec Elle »
- L'Intervenante Sociale en Gendarmerie

Programmation d'un spectacle « Pas seul » sur les VIF auprès de trois classes (mars et mai) : 70 enfants de primaire sensibilisés.

Une semaine sur les violences intrafamiliales (novembre 2022) :

- Une distribution de 44000 sacs à pain dans 38 boulangeries du territoire
- Un ciné débat à Callac (40 spectateurs)
- Deux spectacles à Guingamp et à Bégard (100 personnes)
- Loto des droits des femmes auprès de 4 établissements scolaires pour 340 élèves

CONSTATS

ACTIONS RÉALISÉES ET PUBLIC TOUCHÉ

L'ÉGALITÉ H/F, UN PROBLÈME DE SOCIÉTÉ

Un ciné débat (Mon nom est clitoris) le 7 mars 2022 tout public avec l'intervention du planning familial - 52 spectateurs.

UNE CONSOMMATION D'ALCOOL IMPORTANTE UNE CONSOMMATION DE STUPÉFIANTS À NE PAS NÉGLIGER

Deux conférences sur les addictions (3 mai 2022) au lycée Jules Verne à Guingamp (80 personnes).

545 lycéens ont assisté à la représentation « Le tribunal pas banal » (du 3 au 7 octobre) - 5 lycées mobilisés.

Un spectacle « Cocktail à gogo » (du 5 au 9 décembre) - 240 lycéens provenant de 5 établissements scolaires.

UN NOMBRE IMPORTANT D'ACCIDENTS

Deux journées sécurité routière (octobre 2022) à Bourbriac : 212 séniors et 40 personnes ont assisté aux ateliers proposés (révision du code de la route, simulateur de conduite, etc).

AGRESSIONS ET INCIVILITÉS ENVERS LES ÉLUS

12 élus ont assisté à une formation proposée par le groupement de Gendarmerie à Paimpol le 6 décembre.

En 2022, 2500 personnes ont été sensibilisées et/ou mobilisées par les actions proposées par le CIAS.



Focus sur l'action RAJEUNISSEZ VOTRE PERMIS



Dans le cadre du CISPDR, une journée prévention routière à destination des seniors a été organisée le 4 octobre à Bourbriac. La journée a été co-construite avec le Groupement de Gendarmerie des Côtes d'Armor et le CIAS.



Tout au long de la journée, les participants ont bénéficié d'une remise à niveau du code de la route et de différents ateliers animés par des partenaires locaux : tests de conduite, parcours alcoolémie, tests auditifs et visuels, effets des médicaments sur la conduite, constat à l'amiable, alerter les secours sur les lieux d'un accident...

212 personnes de plus de 65 ans ont pu assister à cette journée. 29 communes de Guingamp-Paimpol Agglomération étaient représentées.

Groupes de travail

En parallèle des actions mises en place, le CIAS coordonne des groupes de travail :

- Chefs d'établissement scolaire : participation de 16 collèges et lycées aux trois rendez-vous proposés
- Violences intrafamiliales : quatre rencontres programmées réunissant 12 partenaires
- Groupe de soutien aux victimes de violences conjugales : participation d'une quinzaine de femmes tous les mois depuis la création du groupe en septembre
- Tranquillité publique : deux temps de travail organisés à Guingamp et Paimpol

Financement d'actions et dispositifs de prévention

Le CIAS a publié un appel à projets début 2022 pour que les promoteurs et les partenaires du territoire puissent s'inscrire dans les priorités définies dans le CISPDR.



Par le biais de cet appel à projets, le CIAS a ainsi soutenu financièrement six associations pour 12 actions/dispositifs déployés sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération :

- **L'association Beauvallon** au titre de la prévention spécialisée : réalisation de tournées de proximité, accompagnements individualisés, chantiers éducatifs
- **L'ADAJ (Association Départementale Alternatives Judiciaires)** au titre de trois projets : l'aide aux victimes, le centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales et la lutte contre la radicalisation
- **Le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)** au titre de la prévention et lutte contre les violences faites aux femmes
- **L'association Le Gué** au titre de la médiation familiale et l'espace rencontre
- **L'association l'Image qui Parle** pour un projet artistique sur les violences faites aux femmes
- **L'association La Maison de l'Argoat** pour la sensibilisation des jeunes aux questions d'égalité via le Service Avec Elles

En parallèle, deux conventions d'objectifs et de moyens sont en cours :

- L'une concernant le poste de l'Intervenante Sociale en Gendarmerie
- L'autre concernant le Service Avec Elles de la Maison de l'Argoat

Développement social

Envoyé en préfecture le 06/07/2023
Reçu en préfecture le 06/07/2023
Affiché le
ID : 022-200022739-20230629-DEL_2023_06_33-DE

Suite à la nouvelle répartition des compétences et des missions confiées au CIAS, le Conseil d'Administration a validé une feuille de route se déclinant de la manière suivante :

- Installation d'un Observatoire de l'Action Sociale
- Animation et coordination d'un réseau « Actions sociales »
- Relais d'information avec l'Agglomération, les Institutions (CD 22) et les associations
- Soutien technique et juridique aux communes
- Organisation de conférences / réunions thématiques
- Proposition de formations pour les élus
- Programmation d'évènements et d'actions
- Repérage et suivi des personnes en difficultés

Installation de l'Observatoire de l'Action Sociale

L'Observatoire de l'Action Sociale, instance partenariale, a été installé en juillet 2022. Il concrétise la volonté des partenaires (Maison du Département, CAF, Services de l'Etat, élus communaux et administrateurs du CIAS) de travailler en réseau.

En 2022, les membres ont ainsi pu échanger sur :

- La présentation des travaux réalisés pour l'élaboration de l'ABS en lien avec les compétences du CIAS
- La préfiguration de la déclinaison locale du schéma départemental de l'animation de la vie sociale
- L'activation d'un réseau pour la mise en place d'un forum de l'Accès aux droits

Développement social

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Affiché le

ID : 022-200022739-20230629-DEL_2023_06_33-DE

Temps de travail avec les CCAS et communes

En 2022, six rencontres ont été programmées réunissant au total 26 CCAS et communes représentés par les Présidents, Vice-présidents des CCAS et/ou les adjoints aux affaires sociales.

Lors de ces temps de travail les participants ont pu échanger ou travailler sur les thématiques suivantes :

- Réunions d'information et d'échanges : organisation des services de la Maison du Département, feuille de route du CIAS
- Présentation de dispositifs et des programmes de prévention : Mutuelle Solidaire, Plateforme de mobilité, programme CISPDR
- Concrétisation d'outils : annuaire des aides sociales et règlement pour l'attribution des aides facultatives
- Recensement et besoins des élus



Focus sur l'annuaire des aides sociales

Dans le cadre de ces temps de travail, le CIAS a constaté que les élus étaient sollicités sur de nombreux sujets par les habitants de leur commune. Afin de les aider dans leur rôle d'élu, un annuaire des aides sociales a été créé.

Grâce à cet annuaire les élus peuvent trouver des réponses sur différents sujets, tels que l'aide alimentaire, le logement, la santé, les addictions et les violences. Ils sont ainsi mieux outillés pour orienter les habitants de leur commune.

Développement social

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Affiché le

ID : 022-200022739-20230629-DEL_2023_06_33-DE

Suivi et financement d'actions de développement social

Le CIAS a publié un appel à « initiatives locales de développement social » pour soutenir le développement de réponses sociales adaptées au contexte actuel.

Le CIAS a soutenu 3 initiatives locales :

- Le développement d'activités pour des personnes concernées par des Troubles du Spectre de l'Autisme ou en situation de handicap psychique - projet porté par le Groupe d'Entraide Mutuelle Le Phare à Paimpol
- La création d'une plateforme de mobilité sur le territoire de l'agglomération en réponse aux problèmes identifiés - projet porté par l'Association WIMOOV
- Le dispositif DAO « Dynamique, Apprentissage et Orientation » pour la mise en œuvre d'ateliers sociolinguistiques à destination des publics étrangers - projet porté par le CCAS de Guingamp





Suivi et financement de dispositifs

Pour lutter contre le non-recours aux soins et pour lever les freins à la mobilité des publics fragiles, le CIAS a souhaité s'engager sur 3 expérimentations :

- Le suivi du dispositif Mutuelle Solidaire : mise en place et relais de la communication, coordination de la logistique
- La co-animation d'une plateforme de mobilité : financement du dispositif, pilotage des instances, évaluation du dispositif, coordination de la logistique
- La délivrance de titres de transport aux réfugiés ukrainiens : accès au réseau et prise en charge des demandes de transport scolaire

Focus sur l'aide apportée aux réfugiés ukrainiens

Le CIAS a bénéficié d'une subvention de l'Agglomération pour assurer la gratuité des transports pour les réfugiés ukrainiens accueillis sur le territoire communautaire.

En collaboration avec la société Transdev, le CIAS a pu distribuer des bons de transport aux réfugiés du territoire. En 2022, 1870 tickets ont été donnés pour des réfugiés de Bourbriac, Guingamp, Saint-Clet, Louargat, Ploumagoar, Plouisy, Mael-Pestivien et Bégard.

Un soutien a également été apporté pour la prise en charge des cartes de transport scolaire pour les enfants réfugiés scolarisés utilisant les réseaux Axeo. Quatre familles ont pu bénéficier de cette aide.

Développement social

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Affiché le

ID : 022-200022739-20230629-DEL_2023_06_33-DE



La presse en a parlé

AVEC WIMOOV ET GUINGAMP PAIMPOL. Un dispositif pour vous aider à vous déplacer

À partir de la mi-octobre 2022, tous les habitants de Guingamp et du sud de l'agglomération ayant des difficultés de mobilité quotidienne, pourront bénéficier de conseils individualisés grâce à un parcours d'accompagnement sur mesure proposé par l'association Wimoov.

Passer un permis, utiliser les transports en commun, se remettre au vélo, tester les nouveaux modes de déplacements (électriques, autopartage...), acquérir ou faire réparer un véhicule, se familiariser avec les outils numériques (GPS, planification de trajet, réservation ou achat de billets en ligne, plateforme de covoiturage...), autant de compétences mobilité qui s'acquièrent et se développent tout au long



Lundi 3 octobre, Virginie Watine-Bertin, de l'association Wimoov, Yannick Henrion, directeur du CIAS et Claudine Guillou, vice-présidente de GPA ont présenté le nouveau dispositif de mobilité inclusive. Mathieu L'Avant

de la vie. Un accompagnement personnalisé qui dure de 3 à 9 mois est mis en place avec la conseillère mobilité; il consiste à lever les freins un à un : appréhensions, difficultés d'apprentissage de langue, mais aussi méconnaissance des solutions, non recours au droit, manque de moyens de déplacements individuels, difficultés financières... en s'adaptant au projet personnel : passer un permis, acheter/faire réparer un véhicule, apprendre à faire du vélo, se maintenir en emploi ou partir en formation... et en mobilisant tous les dispositifs et ressources du territoire pour augmenter la capacité à se déplacer de façon autonome et élargir ainsi son champ d'activités, à court, moyen et long terme.

GUINGAMP PAIMPOL. Une mutuelle solidaire pour favoriser l'accès aux soins

Aujourd'hui, à Guingamp-Paimpol Agglomération comme ailleurs en France, le constat est le même : de plus en plus d'habitants renoncent aux soins ou paient trop cher un accès aux soins mal remboursés.

La période d'incertitude sanitaire que nous traversons doit pourtant nous alerter sur la force de notre système de soins et la nécessité de pouvoir y accéder facilement et à coût modéré.

Or, quand on ne perçoit qu'une petite retraite ou que l'on dispose d'un faible revenu, la problématique est la même. Se soigner coûte cher et l'on renonce aux soins (pour ceux qui n'ont pas de complémentaire santé) ou à d'autres besoins pour pouvoir souscrire à une complémentaire santé dont les coûts augmentent sans cesse.

Réduire les coûts de santé

Le CIAS Guingamp-Paimpol Ag-



Claudine Guillou, vice-présidente de l'agglomération, et Catherine Firmin, représentant la mutuelle Just, ont signé une convention de partenariat, le 23 septembre dernier.

glomération a souhaité s'engager pour lutter contre le non-recours aux soins des habitants et aux personnes travaillant sur son territoire.

Ainsi, le CIAS a choisi la mutuelle JUST pour accéder plus simplement à des soins de qualité; bénéficier de tarifs avantageux en termes de cotisations par rapport à un contrat classique; pouvoir compter sur

plusieurs avantages tels que le remboursement de la licence sportive à hauteur de 40 € pour chaque ayant droit, d'un accès gratuit à la téléconsultation médicale, de l'aide d'une plateforme d'intermédiation permettant de les accompagner au quotidien et de bénéficier d'une couverture adaptée, sans hausse liée à l'âge, à partir de 75 ans.

Des permanences à partir du 17 octobre

Les permanences débuteront le 17 octobre. Elles auront lieu à Guingamp, Paimpol, Pontrieux (mairies), dans les Maisons France-Service à Callac, Bourbriac et Belle-Isle-en-Terre, et au dispensaire de Bégard, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. (sauf semaines 43,46 et 49).

À Bourbriac, les permanences se tiendront à la Maison France Services, tous les jeudis matin des semaines impaires.

■ Pour en savoir plus ou pour prendre RDV : <https://www.just.fr/offres/offre-sante-habitant-mutuelle-communale/> Il est également possible de contacter les conseillers de la Mutuelle Just au 0 809 546 000 de 9 h à 17 h 30 sans interruption.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Les services du CIAS ont assuré la mission « Accueil des Gens du voyage » dans l'attente de la création d'une mission « gens du voyage » au sein du pôle transition écologique de l'Agglomération.

En 2022 le CIAS a donc assuré la gestion de l'accueil des gens du voyage et le suivi de la prestation de gestion avec le prestataire.

La direction du CIAS a participé aux instances pilotées par les services de la Préfecture (Comités départementaux, groupes de travail).

